



Communiqué de presse

124/21

Montreuil, le 26 novembre 2021.

Les employeurs chercheraient-ils des salarié.e.s pour leur manifestation ? Une provocation inacceptable !

Plusieurs professionnel.le.s du secteur social et médico-social, syndiqué.e.s CGT travaillant à Paris, dans l'Oise, en Saône-et-Loire ou encore à Strasbourg nous informent que leur direction d'établissement « souhaite » que des salarié.e.s puissent manifester le 30 novembre 2021 avec la CFDT et les employeurs !... Leur grève serait considérée comme du temps de travail avec la possibilité d'utiliser les voitures de fonction, voire même de prévoir l'affrètement à la charge de l'employeur d'un bus pour les salarié.e.s !

Du jamais vu ! Voilà que le patronat finance les salarié.e.s pour qu'ils puissent se joindre à leur appel ! A quoi jouent les directions ? Ce procédé est honteux !

Rappelons que l'appel à la grève des organisations syndicales, de l'UFAS CGT, de SUD Santé Sociaux, ainsi que des membres de collectifs de lutte pour la journée du 7 décembre 2021 vise notamment :

- la défense de nos conquises, de nos conventions, de nos diplômes,
- une revalorisation significative des salaires (+ 300 euros) pour toute.s,
- la lutte contre la marchandisation du travail social,
- la défense de la primauté des valeurs fondamentales de nos métiers,
- la revendication de moyens et d'engagements politiques forts en faveur des plus fragiles,
- une augmentation de 1 euro du point d'indice dans la fonction publique,
- l'arrêt des glissements de tâches, la prise en compte de la charge de travail...

Les employeurs semblent « revendiquer » des hausses de salaires : 2 centimes d'augmentation de la valeur du point d'indice en 2021 généreusement lâchés lors des négociations, alors que rien n'a été accordé lors des commissions mixtes paritaires quand la CGT en faisait la demande !...

Que devons-nous attendre en contrepartie ? La suppression des congés trimestriels ? La prime au mérite ?...

Nous ne sommes pas dupes ! Pourquoi les employeurs n'appliquent-ils pas les mêmes facilités (affrètement de bus et grève sur le temps de travail...) quand les travailleur.se.s défilent avec le syndicat de salarié.e.s qu'elles.ils ont choisi ?

Mardi 7 décembre 2021, à l'offensive, soyons toutes et tous dans la rue avec les syndicats de salarié.e.s !